Dimanche 28 Rajab 1428

46ème ANNEE



Correspondant au 12 août 2007

# الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

# المريخ المهاية

إتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم وترارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

## JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

#### (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye	ETRANGER  (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ
	Mauritanie		Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376  ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	<b>5350,00 D.A</b> (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

#### SOMMAIRE

### **DECRETS**

Décret présidentiel n° 07-234 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 07-235 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre des affaires étrangères	4
Décret exécutif n° 07-236 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	8
Décret exécutif n° 07-237 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre des finances	29
Décret exécutif n° 07-238 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements	51
Décret exécutif n° 07-239 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre du commerce	55
Décret exécutif n° 07-240 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme	60
Décret exécutif n° 07-241 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'éducation nationale	66
Décret exécutif n° 07-242 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	71
Décret exécutif n° 07-243 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, à la ministre de la culture	75
Décret exécutif n° 07-244 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la communication	79
Décret exécutif n° 07-245 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	81
Décret exécutif n° 07-246 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	84
Décret exécutif n° 07-247 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la solidarité nationale	91
Décret exécutif n° 07-248 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la jeunesse et des sports	95
DECISIONS INDIVIDUELLES	
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère des affaires religieuses et des wakfs	99
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions du directeur du tourisme à la wilaya de Saïda	99

### **SOMMAIRE** (suite)

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions du directeur des transports à la wilaya de Chlef
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions d'une chargée d'études et de synthèse au ministère de la culture
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions de directeurs de la culture de wilayas
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions du directeur de la formation professionnelle à la wilaya de Khenchela
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination d'un inspecteur au ministère des affaires étrangères
Décrets présidentiels du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination de directeurs du guichet unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement de wilayas
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au ministère des affaires religieuses et des wakfs
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination d'une sous-directrice au ministère de la culture
Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination du directeur de la formation professionnelle à la wilaya de Biskra
Décrets présidentiels du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination de directeurs généraux d'offices de promotion et de gestion immobilières de wilayas
ARRETES, DECISIONS ET AVIS
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
Arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007 mettant fin aux fonctions d'un chef de service régional du contrôle des engagements de dépenses et d'un suppléant
Arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007 mettant fin aux fonctions de suppléants aux chefs de services régionaux du contrôle préalable des dépenses engagées
Arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007 portant désignation dans les fonctions de chef de service régional du contrôle préalable des dépenses engagées et de suppléants

#### DECRETS

Décret présidentiel n° 07-234 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^{\circ}$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards trois cent quatre vingt quatorze millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille dinars (4.394.699.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

#### **Section I:**

Présidence de la République

(Secrétariat général): ...... 3.597.572.000 DA.

#### **Section II:**

Secrétariat général du Gouvernement : 686.070.000 DA.

#### **Section III:**

Haut commissariat à l'amazighité : ..... 68.457.000 DA.

#### **Section IV:**

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le Secrétaire général de la Présidence,
- le Secrétaire général du Gouvernement,
- le Haut commissaire à l'amazighité.
- le Commandant d'El Haras El Djoumhouri..

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

----<del>\*</del>----

Décret présidentiel n° 07-235 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles  $77-6^{\circ}$  et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente et un milliards trois cent dix-sept millions six cent soixante-six mille dinars (31.317.666.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre des affaires étrangères

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	344.907.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	197.200.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	237.233.000
	accessoires de salaires	28.140.000
	Total de la 1ère partie	570.247.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	
32-01	Administration centrale — Renies d'accidents du travair	250.000
32-02		3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.250.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	14.770.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	206.619.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	12.100.000
	Total de la 3ème partie	233.549.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	274.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	17.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	21.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	245.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	22.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers	600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
		10.000
	Total de la 4ème partie	580.760.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	35.200.000
	Total de la 5ème partie	35.200.000
	6ème Partie	
2 < 0.4	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	35.000.000
	Total de la 6ème partie	35.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	254.000.000
37-03	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
37-10	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections législatives du 17 mai 2007	36.500.000
	Total de la 7ème partie	296.500.000
	Total du titre III	1.754.506.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	6.196.000.000
42-03	Coopération internationale	5.164.320.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	11.371.320.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger	4.000.000.000
	Total de la 3ème partie	4.000.000.000
	Total du titre IV	15.371.320.000
	Total de la sous-section I	17.125.826.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	514.150.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	4.880.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	36.400.000
31-14	Services à l'étranger — Personnel contractuel à l'étranger	3.012.712.000
	Total de la 1ère partie	8.443.262.000

28	Rajab	1428
	août	

7

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	25.700.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	753.178.000
	Total de la 3ème partie	778.878.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	927.000.000
34-12 34-13	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	300.000.000
34-13 34-14	Services à l'étranger — Fournitures	125.000.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	781.000.000 6.200.000
34-13	Services à l'étranger — Parc automobile	327.000.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	924.000.000
	Total de la 4ème partie	3.390.200.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	264.000.000
	Total de la 5ème partie	264.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	569.500.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	400.000.000
37-28	Services à l'étranger — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections législatives du 17 mai 2007	258.000.000
	Total de la 7ème partie	1.227.500.000
	Total du titre III	14.103.840.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	88.000.000
	Total de la 6ème partie	88.000.000
	Total du titre IV	88.000.000
	Total de la sous-section II	14.191.840.000
	Total de la section I	31.317.666.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères	31.317.666.000

Décret exécutif n° 07-236 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^{\circ}$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante-quatre milliards huit cent dix-sept millions vingt mille dinars (244.817.020.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	216.241.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	254.014.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.083.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	303.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	35.000
	Total de la 1ère partie	480.676.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	16.800.000
	Total de la 2ème partie	17.065.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	11.887.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	117.564.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	10.511.000
	Total de la 3ème partie	140.522.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	89.270.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.350.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.400.000
34-05	Administration centrale — Habillement	800.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.216.000
34-92	Administration centrale — Loyers	11.414.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	126.760.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.100.000
	Total de la 5ème partie	1.100.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	40.003.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	395.477.000
36-04	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	36.580.000
36-05	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	52.668.000
36-06	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	44.433.000
36-07	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	232.077.000
36-08	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)	280.988.000
	Total de la 6ème partie	1.082.226.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etat civil	285.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires	36.000.000
37-05	Administration centrale — Elections	1.881.930.000
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales	106.433.496.000
	Total de la 7ème partie	108.646.426.000
	Total du titre III	110.494.775.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	80.142.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000
	Total de la 3ème partie	140.142.000
	•	140.142.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	172.296.000
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP)	20,000,000
	Total de la 4ème partie	20.000.000
	Total de la <del>4</del> eme partie	192.296.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'évènements calamiteux ou de sinistres	1.000.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme	7.000.000.000
46-04	Indemnisation des victimes et des ayants droit des victimes des évènements ayant accompagné le mouvement pour le parachèvement de l'identité nationale	500.000.000
	Total de la 6ème partie	8.500.000.000
	Total du titre IV	8.832.438.000
	Total de la sous-section I	119.327.213.000
	Total de la sous-section I	119.327.213.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	6.470.824.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.949.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	189.813.000
	Total de la 1ère partie	9.609.637.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5 260 000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	5.360.000
	corporels	349.000.000
	Total de la 2ème partie	354.360.000
	Total de la 2011e parde	557.500.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	598.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	2.354.706.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	190.000.000
	Total de la 3ème partie	3.144.402.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	302.400.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	15.600.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	27.806.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	134.200.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	50.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	548.236.000
	5èma Dartia	
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
25.11		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	52.800.000
	Total de la 5ème partie	52.800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	23.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	3.812.850.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	100.000.000
	Total de la 7ème partie	3.941.250.000
	Total du titre III	17.650.685.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels	4.800.000
	Total de la 3ème partie	4.800.000
	Total du titre IV	4.800.000
	Total de la sous-section II	17.655.485.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	1.319.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	1.995.000
	Total de la 1ère partie	3.314.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	60.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	828.000
	Total de la 3ème partie	888.000

28	Rajab	1428
	août	

13

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais	304.000
	Total de la 4ème partie	304.000
	Total du titre III	4.606.000
	Total de la sous-section III	4.606.000
	SOUS-SECTION IV CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Rémunérations principales	16.314.000
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	15.381.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.475.000
	Total de la 1ère partie	33.170.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives	200.000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	8.126.000
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales	300.000
	Total de la 3ème partie	9.926.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais	2.115.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes	450.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique des télécommunications	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	9.656.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles	11.000
	Total de la 5ème partie	11.000
	Total du titre III	53.063.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels	200.000
	Total de la 3ème partie	200.000
	Total du titre IV	200.000
	Total de la sous-section IV	53.263.000
	Total de la section I	137.040.567.000

28	Rajab	1428
12	août	2007

15

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	25.241.359.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	33.403.105.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	74.075.000
	Total de la 1ère partie	58.718.539.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	6.000.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	814.000.000
	Total de la 2ème partie	820.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.200.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	3.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	14.867.000.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	978.166.000
	Total de la 3ème partie	17.048.166.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	572.000.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	656.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	340.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	1.450.000.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement	1.115.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	2.700.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	130.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	280.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	1.853.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	45.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	9.144.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	280.000.000
	Total de la 5ème partie	280.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	10.200.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	15.200.000
	Total du titre III	86.025.905.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	134.000.000
	Total de la 3ème partie	134.000.000
	Total du titre IV	134.000.000
	Total de la sous-section I	86.159.905.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	254.000.000
	Total de la 1ère partie	254.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	110,000,000
34-11 34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de Irais	118.000.000 125.000.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	254.000.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	600.000.000
34-91	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Parc automobile	73.000.000
	Total de la 4ème partie	1.170.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	690.000.000
	Total de la 5ème partie	690.000.000
	Total du titre III	-
	Total de la sous-section II	2.114.000.000
		2.114.000.000
	Total de la section II	88.273.905.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	6.000.000.000
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	3.200.000.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.000.000
	Total de la 1ère partie	-
	Total de la Tele partie	9.205.000.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	_
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.750.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	30.000.000
	Total de la 2ème partie	32.750.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	418.000.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	2.650.000.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	5.594.000
	Total de la 3ème partie	3.076.254.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	88.200.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	50.000.000
34-03	Protection civile — Fournitures	34.000.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	285.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	787.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	50.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	150.000.000
34-92	Protection civile — Loyers	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	1.445.610.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	7.242.000
	Total de la 5ème partie	7.242.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
27.25	-	700 555
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	13.768.356.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	80.000.000
	Total de la 3ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section I	13.848.356.000
		13.646.330.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et	246,000,000
	accessoires de salaires	246.000.000
	Total de la 1ère partie	246.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-14	Services déconcentrés de la protection civile — Contribution aux œuvres	
	sociales	178.091.000
	Total de la 3ème partie	178.091.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Remboursement de frais	115.000.000
34-11	Services déconcentrés de la protection civile — Matériel et mobilier	13.000.000
34-13	Services déconcentrés de la protection civile — Fournitures	60.000.000
34-14	Services déconcentrés de la protection civile — Charges annexes	140.000.000
34-16	Services déconcentrés de la protection civile — Alimentation	515.000.000
34-91	Services déconcentrés de la protection civile — Parc automobile	190.000.000
34-93	Services déconcentrés de la protection civile — Loyers	6.000.000
	Total de la 4ème partie	1.039.000.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	100.000.000
	Total de la 5ème partie	100.000.000
	Total du titre III	1.563.091.000
	Total de la sous-section II	1.563.091.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III	
	UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Unité nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	61.200.000
	Total de la 1ère partie	61.200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-24	Unité nationale — Contribution aux œuvres sociales	7.000.000
	Total de la 3ème partie	7.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Unité nationale — Remboursement de frais	40.000.000
34-22	Unité nationale — Matériel et mobilier	8.000.000
34-23	Unité nationale — Fournitures	6.500.000
34-24	Unité nationale — Charges annexes	20.000.000
34-26	Unité nationale — Alimentation	80.000.000
24-81	Unité nationale — Parc automobile	70.000.000
34-87	Unité nationale — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
	Total de la 4ème partie	239.500.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Unité nationale — Entretien des immeubles	14.300.000
	Total de la 5ème partie	14.300.000
	Total du titre III	322.000.000
	Total de la sous-section III	322.000.000
	Total de la section III	15.733.447.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	20.155.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	1.900.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.040.000
	Total de la 1ère partie	31.095.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	2.957.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale	5.514.000
	Total de la 3ème partie	8.511.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	523.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	250.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	683.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	10.450.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	12.604.000
	5ème Partie	
25.21	Travaux d'entretien	10.537.000
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	19.635.000
	Total de la 5ème partie	19.635.000
	Total du titre III	71.845.000
	Total de la sous-section I	71.845.000
	Total de la section IV	71.845.000

TABLEAU ANNEAE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI  DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES  SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	85.840.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	63.640.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.916.000
	Total de la 1ère partie	151.396.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	250.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	250.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	36.765.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	3.517.000
	Total de la 3ème partie	45.020.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	5.000.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	4.800.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	387.000.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	417.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	18.000.000
34-08	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation.	21.000.000
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	2.400.000
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	50.000
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000
	Total de la 4ème partie	450.678.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.700.000
	Total de la 5ème partie	3.700.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	250.000
37-05	Direction générale des transmissions nationales — Elections	43.580.000
	Total de la 7ème partie	43.830.000
	Total du titre III	695.124.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.500.000
	Total de la 3ème partie	1.500.000
	Total du titre IV	1.500.000
	Total de la sous-section I	696.624.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	798.997.000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations	
	diverses	317.494.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	17.331.000
	Total de la 1ère partie	1.133.822.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	510.000
	Total de la 2ème partie	630.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère	
33-11	familial	54.453.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	278.559.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres	
	Sociales  Total de la 3ème partie	22.500.000 355.992.000
	Total de la Sellie partie	333.772.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	28.000.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	7.420.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	8.700.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	16.910.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	1.621.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	13.520.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	3.997.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Loyers	1.310.000
JT-7J	Total de la 4ème partie	81.478.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles	
33-11	et leurs installations techniques	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et séminaires	360.000
	Total de la 7ème partie	360.000
	Total du titre III	1.577.282.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000
	Total de la 3ème partie	1.900.000
	Total du titre IV	1.900.000
	Total de la sous-section II	1.579.182.000
	Total de la section VI	2.275.806.000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la garde communale — Rémunérations principales	41.991.000
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	42.979.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.108.000
	Total de la 1ère partie	87.078.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	20.518.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	1.894.000
	Total de la 3ème partie	24.792.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	8.650.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.900.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	5.400.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	6.000.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	760.165.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	162.600.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.338.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	954.932.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.400.000
	Total de la 5ème partie	4.400.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	700.000
	Total du titre III	1.072.302.000

28	Rajab	1428
12	août	2007

07
21

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	28.460.000
	Total de la 3ème partie	28.460.000
	Total du titre IV	28.460.000
	Total de la sous-section I	1.100.762.000
	2000 00 10 0000 00000000000000000000000	1110017021000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales	117.432.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	67.457.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.240.000
	Total de la 1ère partie	195.129.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial	6.500.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	45.375.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	2.400.000
	Total de la 3ème partie	54.755.000
	Total de la Sellie parde	5 1.755.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.500.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	7.000.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	65.624.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.500.000
	Total de la 5ème partie	4.500.000
	Total du titre III	320.208.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	480.000
	Total de la 3ème partie	480.000
	Total du titre IV	480.000
	Total de la sous-section II	320.688.000
	Total de la section VII	1.421.450.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	244.817.020.000

Décret exécutif n° 07-237 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente-deux milliards trois cent vingt-cinq millions sept cent trente cinq mille dinars (32.325.735.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre des finances sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre des finances

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	218.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	215.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	18.000.000
	Total de la 1ère partie	451.500.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	970.000
	Total de la 2ème partie	1.170.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.350.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	101.550.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.968.000
	Total de la 3ème partie	117.893.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	65.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	9.765.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.650.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	77.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	1.225.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	177.700.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
	Administration centrale — Entretien des immeubles	127.000.000
35-01	Administration centrale — Entreuen des minicubles	137.000.000
	Total de la 5ème partie	137.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	33.122.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	1.307.900.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier	40.000.000
	Total de la 6ème partie	1.381.022.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	350.000.000
	Total de la 7ème partie	356.000.000
	Total du titre III	2.622.285.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie  Action internationale	
42-03	Administration centrale — Contributions et cotisations aux organismes internationaux non gouvernementaux	400.000
	Total de la 2ème partie	400.000
	3ème Partie	
42.01	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	103.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	2.000.000
	Total de la 3ème partie	105.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Administration centrale — Contribution à la caisse nationale d'équipement pour le développement	500.000.000
	Total de la 4ème partie	500.000.000
	Total du titre IV	605.400.000
	Total de la sous-section I	3.227.685.000
	Total de la section I	3.227.685.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales	95.876.000
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses	43.000.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.050.000
	Total de la 1ère partie	145.926.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour dommages corporels	225.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	3.300.000
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	34.445.000
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	2.849.000
	Total de la 3ème partie	40.614.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	23.000.000
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	9.500.000
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	27.000.000
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	190.000.000
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	392.000
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	3.160.000
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	360.000
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	253.422.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	7.000.000
33-01	Total de la 5ème partie	7.000.000
	•	7.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil	
	national de la comptabilité	11.477.000
	Total de la 7ème partie	12.477.000
	Total du titre III	459.664.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	100.000.000
	Total de la 3ème partie	100.000.000
	Total du titre IV	100.000.000
	Total de la sous-section I	559.664.000
		337.00T.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions régionales du Trésor — Rémunérations principales	2.083.075.000
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses  Directions régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires	1.232.111.000
31-13	et accessoires de salaires	118.150.000
	Total de la 1ère partie	-
	1	3.433.336.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	166.000
32-12	Directions régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	2.240.000
	Total de la 2ème partie	2.406.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	138.500.000
33-12	Directions régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale	827.814.000
33-14	Directions régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	73.050.000
	Total de la 3ème partie	1.039.624.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions régionales du Trésor — Remboursement de frais	49.852.000
34-12	Directions régionales du Trésor — Matériel et mobilier	57.412.000
34-13	Directions régionales du Trésor — Fournitures	103.666.000
34-14	Directions régionales du Trésor — Charges annexes	143.000.000
34-15	Directions régionales du Trésor — Habillement	2.360.000
34-91	Directions régionales du Trésor — Parc automobile	16.000.000
34-93	Directions régionales du Trésor — Loyers	2.791.000
34-98	Directions régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor— Entretien des immeubles	77.600.000
	Total de la 5ème partie	77.600.000
	Total du titre III	4.928.097.000
	Total de la sous-section II	4.928.097.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.790.000
	Total de la 1ère partie	3.790.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers— Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	700.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	60.000
	Total de la 4ème partie	1.360.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	600.000
	Total de la 5ème partie	600.000
	Total du titre III	5.750.000
	Total de la sous-section III	5.750.000
	Total de la section II	5.493.511.000

35

28 Rajab 1428 12 août 2007

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III  DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	2.634.201.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	1.714.111.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	50.559.000
	Total de la 1ère partie	4.398.871.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	17.850.000
	Total de la 2ème partie	19.515.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractère familial	178.000.000
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	1.088.595.000
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	97.000.000
	Total de la 3ème partie	1.363.995.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	33.500.000
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	7.000.000
34-03	Direction générale des douanes — Fournitures	10.000.000
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	10.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	37.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	107.510.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	6.500.000
	Total de la 5ème partie	6.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	2.000.000
	Total du titre III	5.898.391.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	60.000.000
	Total de la 3ème partie	60.000.000
	Total du titre IV	60.000.000
	Total de la sous-section I	5.958.391.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLETO THANKET (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	52.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	50.000.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	53.500.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	329.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	400.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	104.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	109.610.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	14.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	712.520.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	50.000.000
	Total de la 5ème partie	50.000.000
	Total du titre III	762.520.000
	Total de la sous-section II	762.520.000
	Total de la section III	6.720.911.000
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales	265.972.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses	160.182.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	14.771.000
	Total de la 1ère partie	440.925.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	_
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	10.150.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	105.769.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	9.520.000
	Total de la 3ème partie	125.479.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	23.000.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	261.500.000
34-04	Direction générale des impôts— Charges annexes	40.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	860.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	11.250.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	437.620.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	16.500.000
	Total de la 5ème partie	16.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	7.000.000
	Total de la 7ème partie	7.000.000
	Total du titre III	1.027.589.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLEAU ANNEAE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	120.000.000
	Total de la 3ème partie	120.000.000
	Total du titre IV	120.000.000
	Total de la sous-section I	1.147.589.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	3.742.710.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	2.160.368.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	580.189.000
	Total de la 1ère partie	6.483.267.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	610.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	260.350.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	1.472.519.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	149.753.000
	Total de la 3ème partie	1.883.122.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	134.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	121.181.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	106.984.000
34-14	Services déconcentrés des impôts— Charges annexes	114.290.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	5.112.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	41.910.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	29.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	553.477.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	115.270.000
	Total de la 5ème partie	115.270.000
	Total du titre III	9.035.746.000
	Total de la sous-section II	9.035.746.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	101.328.000
	Total de la 1ère partie	101.328.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	8.883.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	66.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	691.000
	Total de la 4ème partie	75.574.000

28	Rajab	1428
	août	

41

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	49.000.000
	Total de la 5ème partie	49.000.000
	Total du titre III	225.902.000
	Total de la sous-section III	225.902.000
	Total de la section IV	10.409.237.000
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	50.562.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	28.000.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.583.000
	Total de la 1ère partie	84.145.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.150.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	19.378.000
33-03		1.835.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales  Total de la 3ème partie	23.383.000
	•	•

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	4.400.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.300.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	3.300.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	250.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.690.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	31.950.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	10.000.000
	Total de la 7ème partie	10.000.000
	Total du titre III	153.488.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	40.000.000
	Total de la 3ème partie	40.000.000
	Total du titre IV	40.000.000
	Total de la sous-section I	193.488.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales	1.594.738.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses	917.926.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	200.357.000
	Total de la 1ère partie	2.713.021.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère familial	
22 12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	91.490.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Frestations facultatives	300.000
33-13 33-14	Services déconcentrés du domaine national — Contribution aux œuvres	625.463.000
	sociales	62.400.000
	Total de la 3ème partie	779.653.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	60.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	44.990.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	56.650.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	54.590.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement	3.784.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	6.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	- corporate incomments and part I demonstrate the control of the c	10.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	22.000.000
	Total de la 5ème partie	22.000.000
	Total du titre III	3.781.337.000
	Total de la sous-section II	3.781.337.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.700.000
	Total de la 1ère partie	15.700.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	8.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	190.000
	Total de la 4ème partie	8.790.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.300.000
	Total de la 5ème partie	3.300.000
	Total du titre III	27.790.000
	Total de la sous-section III	27.790.000
	Total de la section V	4.002.615.000

28	Rajab	1428
	août	

45

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	143.090.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	136.500.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires	
	et accessoires de salaires	3.693.000
	Total de la 1ère partie	283.283.000
	-	203.203.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	110.000
	Total de la 2ème partie	110.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	6.421.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	52.676.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	4.235.000
	Total de la 3ème partie	63.371.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	8.000.000
34-02	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	6.400.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	6.700.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	2.200.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	3.800.000
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	27.344.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de	
	finances	3.000.000
37-04	Direction générale du budget — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la nation	4.500.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes	300.000.000
	Total de la 7ème partie	308.500.000
	Total du titre III	683.608.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	67.000.000
	Total de la 3ème partie	67.000.000
	Total du titre IV	67.000.000
	Total de la sous-section I	750.608.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	295.852.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	163.000.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	21.785.000
	1	

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	16.351.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	113.441.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	9.937.000
	Total de la 3ème partie	139.799.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget— Remboursement de frais	13.500.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	7.880.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	15.340.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	945.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	49.139.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	2.960.000
	Total de la 5ème partie	2.960.000
	Total du titre III	672.600.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section II	680.600.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales	328.192.000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses	328.192.000 171.830.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.118.000
	Total de la 1ère partie	528.140.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels	387.000
	Total de la 2ème partie	402.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial	25.600.000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	123.854.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres sociales	10.590.000
	Total de la 3ème partie	160.092.000

28	Rajab	1428
	août	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais	13.400.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier	9.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures	7.300.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes	20.000.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile	3.525.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	250.000
	Total de la 4ème partie	55.863.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles	7.400.000
	Total de la 5ème partie	7.400.000
	Total du titre III	751.897.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	Total du titre IV	5.000.000
	Total de la sous-section III	756.897.000
	Total de la section VI	2.188.105.000
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	96.470.000
31-01	Inspection générale des finances — Remunerations principales  Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	88.677.000
	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier —	00.077.000
	i more estant concrate destinations i discinici vacatante et iouinaliel — i	
31-03	Salaires et accessoires de salaires	4.394.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	2.683.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	38.541.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	3.970.000
	Total de la 3ème partie	45.224.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	34.170.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.060.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	1.586.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes	3.300.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement	220.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	1.000.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.396.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	1.750.000
	Total de la 7ème partie	1.750.000
	Total du titre III	278.921.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.750.000
	Total de la 3ème partie	4.750.000
	Total du titre IV	4.750.000
	Total de la sous-section I	283.671.000
	Total de la section VII	293.671.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	32.325.735.000

Décret exécutif n° 07-238 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^{\circ}$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit cent vingt-six millions quatre cent soixante-seize mille dinars (826.476.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie et de la promotion des investissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	INDUSTRIE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	119.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	63.800.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.335.000
	Total de la 1ère partie	193.135.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.500.000
	Total de la 2ème partie	2.520.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	54.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	45.680.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.142.000
	Total de la 3ème partie	53.276.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.663.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.575.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.150.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.340.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	12.430.000
34-92	Administration centrale — Loyers	492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	51.960.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.000.000
	Total de la 5ème partie	10.000.000
	6ème Partie	
24.00	Subventions de fonctionnement	115.150.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	115.172.000
	Total de la 6ème partie	115.172.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2,000,000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000 3.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	432.063.000

28	Rajab	1428
12	août	2007

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
42.04	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R.)	40.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (INAPI)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	51.000.000
	Total de la sous-section I	483.063.000
	Total de la section I	483.063.000
	SECTION II	
	PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
21.01	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	57.200.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	80.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.349.000
	Total de la 1ère partie	141.549.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.875.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	34.300.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.400.000
	Total de la 3ème partie	38.675.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	60.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.120.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	8.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	24.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	234.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.325.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	103.689.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.500.000
	Total de la 5ème partie	4.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	53.000.000
	Total de la 7ème partie	53.000.000
	Total du titre III	341.413.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	343.413.000
	Total de la section II	343.413.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et de la promotion des investissements	826.476.000

Décret exécutif n° 07-239 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre du commerce.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi  $n^{\circ}$  84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards cinq cent dix-sept millions cinq cent quarante sept mille dinars (5.517.547.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

# TABLEAU ANNEXE Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre du commerce

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02 31-03	Administration centrale — Rémunérations principales	133.415.000 92.135.000
	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.877.000
	Total de la 1ère partie	231.427.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	65.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	328.000
	Total de la 2ème partie	393.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.919.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	47.812.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.290.000
	Total de la 3ème partie	56.271.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	40.950.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.080.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	24.852.000
34-05	Administration centrale — Habillement	352.000
34-06	Administration centrale — Dépenses liées à la conception et à l'impression de dépliants	30.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.633.000
34-92	Administration centrale — Loyers	17.220.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	137.097.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.144.000
33-01	Total de la 5ème partie	
	Total de la Jenie partie	7.144.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur	
20 01	(ALGEX)	98.011.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	236.889.000
	Total de la 6ème partie	334.900.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.500.000
37-03	Administration centrale — Dépenses liées à l'accession de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce	60.000.000
37-04	Administration centrale — Etudes.	10.000.000
27 01	Total de la 7ème partie	82.500.000
	Total du titre III	849.732.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
<del></del>	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	72.220.000
	Total de la 3ème partie	72.220.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contributions aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I)	15.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	35.000.000
44-05	Contributions aux associations d'utilité publique	10.000.000
	Total de la 4ème partie	60.000.000
	6ème Partie  Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02		2 000 000 000
40-02	Contribution au fonds de compensation des frais de transport	2.000.000.000
	Total de la 6ème partie	2.000.000.000
	Total du titre IV	2.132.220.000
	Total de la sous-section I	2.981.952.000
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYA DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilaya du commerce – Rémunérations principales	1.022.644.000
31-12	Directions de wilaya du commerce — Indemnités et allocations diverses	672.010.000
31-13	Directions de wilaya du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	44.666.000
	Total de la 1ère partie	1.739.320.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilaya du commerce — Rentes d'accidents du travail	63.000
32-12	Directions de wilaya du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.581.000
	· 	· 

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilaya du commerce — Prestations à caractère familial	71.456.000
33-12	Directions de wilaya du commerce — Prestations facultatives	480.000
33-13	Directions de wilaya du commerce — Sécurité sociale	337.775.000
33-14	Directions de wilaya du commerce — Contribution aux œuvres sociales	35.000.000
	Total de la 3ème partie	444.711.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilaya du commerce — Remboursement de frais	30.000.000
34-12	Directions de wilaya du commerce — Matériel et mobilier	10.300.000
34-13	Directions de wilaya du commerce — Fournitures	23.455.000
34-14	Directions de wilaya du commerce — Charges annexes	26.400.000
34-15	Directions de wilaya du commerce — Habillement	2.153.000
34-91	Directions de wilaya du commerce — Parc automobile	15.000.000
34-93	Directions de wilaya du commerce — Loyers	4.080.000
34-97	Directions de wilaya du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	111.398.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions de wilaya du commerce — Entretien des immeubles	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	Total du titre III	2.301.810.000
	Total de la sous-section II	2.301.810.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Directions régionales du commerce — Rémunérations principales	96.869.000
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	61.625.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.306.000
	Total de la 1ère partie	165.800.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Directions régionales du commerce — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Directions régionales du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Directions régionales du commerce — Prestations à caractère familial	3.720.000
33-22	Directions régionales du commerce — Prestations facultatives	90.000
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	31.512.000
33-24	Directions régionales du commerce — Contribution aux œuvres sociales	3.172.000
	Total de la 3ème partie	38.494.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Directions régionales du commerce — Remboursement de frais	8.099.000
34-22	Directions régionales du commerce — Matériel et mobilier	4.662.000
34-23	Directions régionales du commerce— Fournitures	4.600.000
34-24	Directions régionales du commerce — Charges annexes	6.000.000
34-25	Directions régionales du commerce — Habillement	373.000
34-92	Directions régionales du commerce — Parc automobile	3.135.000
34-94	Directions régionales du commerce — Loyers	1.277.000
34-98	Directions régionales du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	28.156.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Directions régionales du commerce — Entretien des immeubles	1.320.000
	Total de la 5ème partie	1.320.000
	Total du titre III	233.785.000
	Total de la sous-section III	233.785.000
	Total de la section I	5.517.547.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	5.517.547.000

Décret exécutif n° 07-240 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards trois cent quatre-vingt et un millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille dinars (2.381.494.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	290.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	152.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	26.779.000
	Total de la 1ère partie	468.779.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

28	Rajab	1428
	août	

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.370.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	105.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	110.500.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	8.348.000
	Total de la 3ème partie	127.323.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	45.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.310.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	20.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	728.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.203.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.000.000
34-97	dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	114.256.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations	
	techniques	14.000.000
	Total de la 5ème partie	14.000.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques	38.296.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral	39.186.000
36-03	Subvention à l'agence nationale des changements climatiques	30.000.000
	Total de la 6ème partie	107.482.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	22.000.000
	Administration centrale — Actions de sensibilisation	40.000.000
37-04		
	Total de la 7ème partie	62.000.000
	Total du titre III	893.850.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des déchets	
	(AND)	20.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T)	20.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD)	20.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution au centre national de la formation à l'environnement (CNFE)	20.000.000
44-05	Administration centrale — Contribution au centre national des technologies de production plus propres (CNTPP)	20.000.000
	Total de la 4ème partie	100.000.000
	Total du titre IV	105.000.000
	Total de la sous-section I	998.850.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	21.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	14.799.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	17.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	13.200.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.740.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.020.000
	Total de la 4ème partie	74.209.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	12.100.000
	Total de la 5ème partie	12.100.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Conférences et séminaires	2.700.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Actions de sensibilisation	10.000.000
	Total de la 7ème partie	12.700.000
	Total du titre III	99.009.000
	Total de la sous-section II	99.009.000
	Total de la section I	1.097.859.000
	SECTION II	
	TOURISME	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	75.526.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	47.832.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.922.000
	Total de la 1ère partie	130.280.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	285.000
	Total de la 2ème partie	315.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.696.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	25.121.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.061.000
	Total de la 3ème partie	28.888.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	25,200,000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	10.652.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	15.180.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère touristique	3.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertises — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	62.692.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	02.072.000
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.402.000
	Total de la 5ème partie	2.402.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	2.102.000
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T.).	406.066.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	42.700.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques	72.198.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	
50 04	Total de la 6ème partie	51.123.000
	7ème Partie  Dépenses diverses	572.087.000
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
	Total de la 7ème partie	3.000.000
	Total du titre III	799.664.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	35.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et aux offices locaux du tourisme	13.125.000
	Total de la 3ème partie	48.125.000
	Total du titre IV	48.125.000
	Total de la sous-section I	
	1 Otal GC 1a Sous-section 1	847.789.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
0.1.1.1		127 (18 000
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	137.642.000
31-12 31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	104.256.000 28.000.000
	Total de la 1ère partie	269.898.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.365.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	320.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	54.816.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	6.027.000
	Total de la 3ème partie	66.528.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	12.820.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	1.274.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	17.980.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	24.700.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	580.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.320.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	63.654.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.766.000
	Total de la 5ème partie	5.766.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Frais liés à l'organisation des activités touristiques et des voyages	30.000.000
	Total de la 7ème partie	30.000.000
	Total du titre III.	435.846.000
	Total de la sous-section II	435.846.000
	Total de la section II	1.283.635.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme	2.381.494.000

Décret exécutif n° 07-241 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^\circ$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent soixante-huit milliards neuf cent soixante-neuf millions cinq cent quarante-trois mille dinars (268.969.543.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

## Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de l'éducation nationale

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
31-01 31-02 31-03	Personnel — Rémunérations d'activité  Administration centrale — Rémunérations principales	137.799.000 80.794.000 4.994.000 223.587.000
32-01	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations  Administration centrale — Rentes d'accidents du travail  Total de la 2ème partie  3ème Partie  Personnel — Charges sociales	245.000 245.000
33-01 33-02 33-03 33-04	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.600.000 120.000 53.160.000 4.928.000 62.808.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	21.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	69.520.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7,000,000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	6ème Partie	7.000.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	200,000,000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	300.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	9.255.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de	6.000.000.000
30 33	l'école fondamentale	308.656.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	73.892.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	131.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	48.182.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	115.920.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	117.696.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	122.750.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	776.580.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	57.800.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	13.000.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET)	30.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication	
	en éducation	573.000.000
	Total de la 6ème partie	17.923.476.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	28.500.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-04	Frais de fonctionnement du projet d'appui à la réforme du système éducatif en Algérie (MEDA II)	50.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	12.000.000
37-07	Intégration de l'éducation en matière des droits de l'Homme dans le <i>cursus</i> scolaire	9.375.000
	Total de la 7ème partie	102.875.000
	Total du titre III	18.389.511.000
	TITRE IV	10.000 10.11.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	194.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	197.000.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire	408.000.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	6.000.000
43-42	Cantines scolaires	7.350.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	221.000.000
43-49	Encouragement de l'Etat pour la stratégie nationale d'alphabétisation	934.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale	2 0 42 000 000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	2.043.000.000 82.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	38.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	60.500.000
	Total de la 3ème partie	11.142.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des élèves démunis	6.000.000.000
46-03	Contribution de l'Etat à la gratuité des manuels scolaires au profit des élèves démunis	5 000 000 000
		5.000.000.000
	Total de la 6ème partie	11.000.000.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	203.000.000
	Total de la 7ème partie	203.000.000
	Total du titre IV	22.542.500.000
	Total de la sous-section I	40.932.011.000
		10.552.011.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.629.790.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.694.486.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	1.094.480.000
31 13	et accessoires de salaires	138.170.000
	Total de la 1ère partie	4.462.446.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	3.800.000
		3.800.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	215.720.000
	Total de la 2ème partie	219.520.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
22 11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	183.000.000
33-11		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.021.946.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	98.952.000
	Total de la 3ème partie	1.303.898.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	154,000,000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de Irais	156.000.000 52.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	106.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	89.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	3.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	19.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	852.000 1.500.000
	Total de la 4ème partie	427.352.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	30.000.000
	Total de la 5ème partie	30.000.000
	Total du titre III	6.443.216.000
	Total de la sous-section II	6.443.216.000
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	76.520.962.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	50.231.840.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales	23.835.592.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	18.042.660.000
	Total de la 1ère partie	168.631.054.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial	5.500.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale	31.535.200.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Contribution aux œuvres sociales	3.060.000.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial	1.425.000.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale	10.470.062.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Contribution aux œuvres sociales	973.000.000
	Total de la 3ème partie	52.963.262.000
	Total du titre III	221.594.316.000
	Total de la sous-section III	221.594.316.000
	Total de la section I	268.969.543.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	268.969.543.000

Décret exécutif n° 07-242 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent dix milliards deux cent soixante-trois millions huit cent cinquante-huit mille dinars (110.263.858.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	126.998.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	67.256.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	12.538.000
	Total de la 1ère partie	206.792.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	475.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	475.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.468.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	48.787.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.253.000
	Total de la 3ème partie	57.508.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	66.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.170.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	84.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	485.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.120.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	173.385.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	8.200.000
	Total de la 5ème partie	8.200.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	65.618.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	85.000.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicale (EFP)	1.427.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	77.000.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	62.970.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	46.600.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	47.701.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.874.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	33.174.000
	Total de la 6ème partie	1.869.937.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	78.700.000
	Total de la 7ème partie	78.700.000
	Total du titre III	2.394.997.000
	Total du title 111	4.374.771.UUU

28	Rajab	1428
	août	

73

TABLEAU ANNEAE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Action d'éducation sanitaire	
43-02	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	4.500.000
42.02	Frais de formation	4.400.000
43-03	personnels	12.000.000
	Total de la 3ème partie	20.900.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo- universitaires	106.660.946.000
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé	1.000.000
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000
	Total de la 6ème partie	106.713.508.000
	Total du titre IV	106.734.408.000
	Total de la sous-section I	109.129.405.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	524.232.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	251.500.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	37.630.000
	Total de la 1ère partie	813.362.000

NºS DES CHAPITRES	LI BELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	1.033.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
22.44		
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	34.464.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	193.938.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	18.620.000
	Total de la 3ème partie	247.022.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	19.250.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.120.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.270.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	18.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.520.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.146.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	67.536.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.500.000
55-11	Total de la 5ème partie	5.500.000
	Total du titre III	1.134.453.000
	Total de la sous-section II	1.134.453.000
	Total de la section I	110.263.858.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	110.263.858.000

Décret exécutif n° 07-243 du 21, Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, à la ministre de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^{\circ}$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept milliards six cent quinze millions sept cent trente-six mille dinars (7.615.736.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, à la ministre de la culture

		CD CD FMG CA WARE
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	115.725.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	63.729.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11 000 000
		11.980.000
	Total de la 1ère partie	191.434.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.140.000
	Total de la 2ème partie	2.182.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	44.863.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.028.000
	Total de la 3ème partie	52.885.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	31.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	232.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.610.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.200.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	65.052.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	20.000.000
33-01	Total de la 5ème partie	20.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de	
0001	formation musicale.	321.534.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.)	301.808.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	61.862.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	282.131.000
36-06	Subvention au Palais de la culture	63.000.000
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	192.303.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	61.198.000
36-10	Subventions aux musées nationaux	334.730.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture	590.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	83.495.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	82.320.000
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du	
	M'Zab	24.636.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	30.416.000
36-17	Subvention au centre national des manuscrits	32.500.000
36-18	Subvention à l'agence algérienne pour le rayonnement culturel	38.000.000
	Total de la 6ème partie	2.499.933.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	20.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques	
37-05	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe"	853.000.000 2.500.000.000
37-15	Administration centrale — Prix du Président de la République «Ali	
	Maachi»	7.200.000
	Total de la 7ème partie	3.380.200.000
	Total du titre III	6.211.686.000

28	Rajab	1428
	août	

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.500.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	25 000 000
		25.000.000
	Total de la 3ème partie	26.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	230.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	3.800.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	77.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au ballet national	17.000.000
44-14	$\label{lem:def:Administration centrale} Administration centrale - Contribution à l'orchestre symphonique national$	19.000.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	20.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	78.000.000
44-22	Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés	129.802.000
44-23	Administration centrale — Contribution au centre national de recherche en archéologie	50.000.000
	Total de la 4ème partie	624.602.000
	Total du titre IV	651.102.000
	Total de la sous-section I	6.862.788.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	301.466.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	132.343.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de salaires	47.000.000
	Total de la 1ère partie	480.809.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	14.500.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	220.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	110.252.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	5.231.000
	Total de la 3ème partie	130.203.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	24.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.920.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	24.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.320.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	71.936.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	15.000.000
	Total de la 5ème partie	15.000.000
	7ème Partie  Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	55.000.000
	Total de la 7ème partie	55.000.000
	Total du titre III	752.948.000
	Total de la sous-section II	752.948.000
	Total de la section I	7.615.736.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	7.615.736.000

Décret exécutif n° 07-244 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^{\circ}$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances compémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards quatre cent quarante millions trois cent quinze mille dinars (4.440.315.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de la communication

	au ministre de la communication	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	59.548.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	32.928.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.556.000
	Total de la 1ère partie	100.032.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	6.435.000
	Total de la 2ème partie	6.465.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	23.619.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.639.000
	Total de la 3ème partie	27.798.000

TABLEAU ANNEAE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	6.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.620.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	26.370.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.000.000
33 01	Total de la 5ème partie	3.000.000
	<u> </u>	5.000.000
	7ème Partie	
27.01	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles	3.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	4.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	2.500.000
37-16	Administration centrale — Dépenses liées à la préparation et à l'organisation	226 100 000
	des élections législatives du 17 mai 2007	336.100.000
	Total du titre III	349.600.000
		513.265.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	<b>-</b> 00.000
	Frais de formation.	700.000
	Total de la 3ème partie	700.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (ENTV)	1.242.700.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A)	825.900.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S)	
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S)	812.990.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation de presse et d'information (C.N.D.P.I)	302.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur	13.000.000
	pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat 3A	523.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse	5.000.000
44-20	Administration centrale — Contribution au centre international de presse (CIP)	99.760.000
44-21	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale d'édition et de	22.700.000
77 21	publicité (ANEP)	102.000.000
	Total de la 4ème partie	3.926.350.000
	Total du titre IV	3.927.050.000
	Total de la sous-section I	4.440.315.000
	Total de la section I	4.440.315.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	4.440.315.000
	1	1

Décret exécutif n° 07-245 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent quatre milliards quatre cent quarante-neuf millions quatre cent trente-neuf mille dinars (104.449.439.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	124.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	75.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.588.000
	Total de la 1ère partie	204.588.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	600.000
	Total de la 2ème partie	600.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	47.500.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.600.000
	Total de la 3ème partie	57.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	42.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	13.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	600.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5,200,000
34-92	Administration centrale — Loyers	650.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	96.465.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01		12,000,000
33-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	12.000.000
	Total de la 5ème partie	12.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	46.087.930.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé	56.018.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	37.164.000
36-05	Subventions aux universités	46.492.316.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	6.066.792.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur	448.156.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles	2.009.363.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	1.066.186.000
	Total de la 6ème partie	102.263.925.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	10.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	4.000.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche	6.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	26.000.000
	Total du titre III	102.660.578.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-02	Contribution à l'agence africaine de biotechnologie	15.000.000
<del>1</del> 2-02	Total de la 2ème partie	15.000.000
	3ème Partie	13.000.000
	Action éducative et culturelle	
42.02		1 500 000
43-02 43-03	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques  Encouragement aux associations estudiantines	1.500.000
43-03	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de	11.000.000
45-04	formation	490.000.000
	Total de la 3ème partie	502.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44.01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)	42,000,000
44-01	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement	42.000.000
44-02	(C.R.E.A.D.)	65.840.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)	89.402.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	57.700.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	58.741.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRSTAPC)	74.228.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET)	40.000.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	295.450.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	161.740.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	280.096.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C)	106.164.000
	Total de la 4ème partie	1.271.361.000
	Total du titre IV	1.788.861.000
	Total de la sous-section I	104.449.439.000
	Total de la section I	104.449.439.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	104.449.439.000

Décret exécutif n° 07-246 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi  $n^\circ$  06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trente-six milliards quatre cent vingt et un millions cent dix mille dinars (36.421.110.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	73.096.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	40.771.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.340.000
	Total de la 1ère partie	122.207.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	250.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	650.000

28	Rajab	1428
	août	

85

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.985.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	28.472.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.250.000
	Total de la 3ème partie	33.807.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	26.458.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	743.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.242.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	10.271.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.887.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	45.801.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.661.000
	Total de la 5ème partie	6.661.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.500.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	722.000
	Total de la 7ème partie	6.222.000
	Total du titre III	215.348.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	4.530.000
	Total de la 3ème partie	4.530.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'emploi	891.500.000
	Total de la 4ème partie	891.500.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	19.900.000.000
46-12	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICPRI) au profit des titulaires de pensions d'invalidité	
		12.809.000.000
46-13	Administration centrale — Indemnité complémentaire mensuelle (ICAR) au profit des titulaires d'allocations de retraite	1.140.000.000
	Total de la 6ème partie	33.884.640.000
	Total du titre IV	34.780.670.000
	Total de la sous-section I	34.996.018.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	265.764.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	106.360.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	23.474.000
	Total de la 1ère partie	395.598.000
	2ème Partie	
20.00	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	18.512.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	92.082.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi — Contribution aux œuvres sociales	7.235.000
	Total de la 3ème partie	117.829.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	7.236.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	3.678.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures	4.800.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes	7.200.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	422.000
34-92	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.240.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers	1.300.000
34-99	Services déconcentrés de l'emploi — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	112.000
	Total de la 4ème partie	27.988.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	Total du titre III	546.515.000
	Total de la sous-section II	546.515.000
	Total de la section I	35.542.533.000
	SECTION II INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	40.242.222
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	18.318.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel	10.800.000
	vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	808.000
	Total de la 1ère partie	29.926.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	600.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	7.278.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	500.000
	Total de la 3ème partie	8.478.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	2.080.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	400.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	824.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	600.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	350.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	4.324.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	165.000
	Total de la 5ème partie	165.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	44.893.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses —	
15 55	Indemnités de stage — Frais de formation	8.000.000
	Total de la 3ème partie	8.000.000
	Total du titre IV	8.000.000
	Total de la sous-section I	52.893.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	359.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	216.500.000 24.060.000
	Total de la 1ère partie	599.560.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
20.11		
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	800.000
	Total de la 2ème partie	900.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	29.274.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	143.370.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	8.550.000
	Total de la 3ème partie	182.594.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	8.180.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	4.944.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	6.025.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	10.896.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	800.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	5.180.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.800.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	39.965.000
35-11	5ème Partie  **Travaux d'entretien*  Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des	
	immeubles	2.665.000
	Total de la 5ème partie	2.665.000
	Total du titre III	825.684.000
	Total de la sous-section II	825.684.000
	Total de la section II	878.577.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale	36.421.110.000

Décret exécutif n° 07-247 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) :

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante sept milliards six cent quarante-huit millions deux cent-six mille dinars (67.648.206.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la solidarité nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de la solidarité nationale

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	73,292.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	45,334.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	5.066.000
	Total de la 1ère partie	123.692.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.111.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	29.657.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.494.000
	Total de la 3ème partie	33.292.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	16.042.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.625.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.287.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.983.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.231.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
	dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	39.036.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.139.000
	Total de la 5ème partie	2.139.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse	22.500.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	57.858.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	37.192.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine	58.079.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	5.283.902.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	60.287.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	29.909.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	28.620.000
	Total de la 6ème partie	5.578.347.000
	7ème Partie	
_	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	1.250.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	4.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	7.778.000
37-09	Dotation au profit du fonds de solidarité nationale à titre de régularisation de l'avance accordée à l'établissement public d'insertion sociale et	168.000.000
	professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H)	
	Total de la 7ème partie	181.028.000
	Total du titre III	5.957.564.000

28	Rajab	1428
	août	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	7.000.000
	Total de la 3ème partie	7.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Emplois d'attente — Contrats de pré-emploi (C.P.E.)	9.780.000.000
44-05	Emplois d'attente — Emplois saisonniers d'intérêt local (E.S.I.L.)	4.120.000.000
	Total de la 4ème partie	13.900.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social	207.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	46.000.000
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.)	87.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS)	34.100.000.000
46-09	Dotation au fonds de solidarité nationale au titre de la mise en œuvre de la charte pour la paix et la réconciliation nationale	3.000.000.000
	Total de la 6ème partie	37.440.812.000
	Total du titre IV	51.347.812.000
	Total de la sous-section I	57.305.376.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-11	Personnel — Rémunérations d'activité	
	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	415.072.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	227.199.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.067.000
	Total de la 1ère partie	657.338.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	270.000
	Total de la 2ème partie	357.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	21.514.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.636.384.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	12.180.000
	Total de la 3ème partie	1.670.078.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	6.720.000
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remooursement de frais	4.800.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	5.760.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Pourmures	10.584.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	622.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.850.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	1,000,000
	Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie	37.056.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	4.800.000
	Total de la 5ème partie	4.800.000
	Total du titre III	2.369.629.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance	167.459.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	7.805.742.000
	Total de la 6ème partie	7.973.201.000
	Total du titre IV	7.973.201.000
	Total de la sous-section II	10.342.830.000
	Total de la section I	67.648.206.000
	1	

Décret exécutif n° 07-248 du 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 06-24 du 6 Dhou El Hidja 1427 correspondant au 26 décembre 2006 portant loi de finances pour 2007 ;

Vu l'ordonnance n° 07-03 du 9 Rajab 1428 correspondant au 24 juillet 2007 portant loi de finances complémentaire pour 2007 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix-huit milliards cent quatre-vingt millions huit cent cinquante neuf mille dinars (18.180.859.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2007, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Rajab 1428 correspondant au 5 août 2007.

Abdelaziz BELKHADEM.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2007, au ministre de la jeunesse et des sports

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	196.205.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	112.820.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10.299.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	32.473.000
	Total de la 1ère partie	351.797.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	185.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.117.000
	Total de la 2ème partie	2.302.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.787.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	74.990.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.416.000
	Total de la 3ème partie	89.193.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	_
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	36.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	9.060.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.120.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	550.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports	30.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	7.707.000
34-81	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	24.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.250.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.277.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	145.574.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.200.000
33-01		
	Total de la 5ème partie	2.200.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	541.248.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	170.354.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport	47.000.000
36-04	Subvention au laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage	23.000.000
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse	25.000.000
	(C.I.A.J.)	741.230.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilaya (O.P.O.W.)	648.648.000
	Total de la 6ème partie	2.171.480.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.000.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	10.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet	40.000.000
37-09	Frais de fonctionnement du comité d'organisation des 9èmes jeux africains	4.972.250.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport	40.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport.	14.000.000
37-24	Administration centrale — Réglement des créances impayées de 1990 à 2006	190.000.000
3, <u>2</u> 7	Total de la 7ème partie	5.273.250.000
	Total du titre III	8.035.796.000
	Total du tile III	0.033.790.000

28	Rajab	1428
	août	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel	3.300.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	1.213.097.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports	2.000.000
43-04	Fonds national pour la préparation des équipes nationales à la participation aux 9èmes jeux africains	785.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	146.000.000
	Total de la 3ème partie	2.149.397.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragement et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)	45.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à l'office du complexe olympique (O.C.O.)	120.000.000
44-03	Administration centrale— Contribution au centre national des sports et des loisirs de Tikijda	51.000.000
	Total de la 4ème partie	216.000.000
	Total du titre IV	2.365.397.000
	Total de la sous-section I	10.401.193.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	3.379.724.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.018.138.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	175.483.000
	Total de la 1ère partie	5.573.345.000
	2ème Partie	
20.11	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accident du travail	997.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	10.040.000
		18.940.000
	Total de la 2ème partie	19.937.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	250.987.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.347.333.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	129.724.000
	Total de la 3ème partie	1.728.044.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	49.760.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	12.240.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	30.600.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	50.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	5.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport	
24.01	et de jeunesse.	35.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.500.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	195.240.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	24.200.000
	Total de la 5ème partie	24.200.000
	7ème Partie  Dépenses diverses	21.200.000
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents	4.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Réglement des créances impayées de 1990 à 2006	
	Total de la 7ème partie	169.400.0000
	Total du titre III.	7.714.166.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	7.714.100.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragements et contributions aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	50,000,000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques	60.000.000
	physiques et sportives	5.500.000
	Total de la 3ème partie	65.500.000
	Total du titre IV	65.500.000
	Total de la sous-section II	7.779.666.000
	Total de la section I	18.180.859.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	18.180.859.000

# **DECISIONS INDIVIDUELLES**

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du pèlerinage et de la Omra, exercées par M. Youcef Belmahdi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions du directeur du tourisme à la wilaya de Saïda.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, il est mis fin aux fonctions de directeur du tourisme à la wilaya de Saïda, exercées par M. Omar Yousfi, admis à la retraite.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions du directeur des transports à la wilaya de Chlef.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, il est mis fin, à compter du 2 septembre 2006, aux fonctions de directeur des transports à la wilaya de Chlef, exercées par M. Mustapha Mahadjebia, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions d'une chargée d'études et de synthèse au ministère de la culture.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, il est mis fin aux fonctions de chargée d'études et de synthèse au ministère de la culture, exercées par Mme Rabia Djelti épouse Zaoui, sur sa demande.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions de directeurs de la culture de wilayas.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, il est mis fin aux fonctions de directeurs de la culture aux wilayas suivantes, exercées par Mme. et M.

- 1 Nordine Sahi, à la wilaya de Tipaza;
- 2 Kheira Akacem épouse Belhanafi, à la wilaya de Relizane.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 mettant fin aux fonctions du directeur de la formation professionnelle à la wilaya de Khenchela.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, il est mis fin aux fonctions de directeur de la formation professionnelle à la wilaya de Khenchela, exercées par M. Kaci Hatem, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination d'un inspecteur au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Tayeb Medkour est nommé inspecteur au ministère des affaires étrangères.

Décrets présidentiels du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination de directeurs du guichet unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement de wilayas.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Mohammed El-Amine Belarbi est nommé directeur du guichet unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement à la wilaya de Tlemcen.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Ali Toumi est nommé directeur du guichet unique décentralisé de l'agence nationale de développement de l'investissement à la wilaya de Saïda.

----<del>\*</del>----

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Youcef Belmahdi est nommé chargé d'études et de synthèse au ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination d'une sous-directrice au ministère de la culture.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, Mlle. Chafia Belhocine est nommée sous-directrice de la coopération multilatérale au ministère de la culture.

----<del>\*</del>----

Décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination du directeur de la formation professionnelle à la wilaya de Biskra.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Kaci Hatem est nommé directeur de la formation professionnelle à la wilaya de Biskra. Décrets présidentiels du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007 portant nomination de directeurs généraux d'offices de promotion et de gestion immobilières de wilayas.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Hocine Takilt est nommé directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilières à la wilaya de Guelma.

Par décret présidentiel du 17 Rajab 1428 correspondant au 1er août 2007, M. Fadel Assadi est nommé directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilières à la wilaya de Tissemsilt.

# ARRETES, DECISIONS ET AVIS

#### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007 mettant fin aux fonctions d'un chef de service régional du contrôle des engagements de dépenses et d'un suppléant.

Par arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007, il est mis fin, à compter du 1er août 2007, aux fonctions de chef de service régional du contrôle des engagements de dépenses et d'un suppléant auprès des régions militaires, exercées par les officiers dont les noms suivent :

#### Chef de service:

— le capitaine Salah Chorfi, 4ème région militaire.

#### Suppléant au chef de service :

— le commandant El-Habib Bahloul, 1ère région militaire.

Arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007 mettant fin aux fonctions de suppléants aux chefs de services régionaux du contrôle préalable des dépenses engagées.

Par arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007, il est mis fin, à compter du 1er août 2007, aux fonctions de suppléants aux chefs de services régionaux du contrôle préalable des dépenses engagées, auprès des régions militaires exercées par les officiers dont les noms suivent :

#### Suppléants aux chefs de services :

- le commandant Mohamed Zeghdane, 2ème région militaire;
- le lieutenant Samir Boualem, 5ème région militaire ;
- le lieutenant Mohamed Terira, 6ème région militaire.

Arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007 portant désignation dans les fonctions de chef de service régional du contrôle préalable des dépenses engagées et de suppléants.

Par arrêté interministériel du 10 Rajab 1428 correspondant au 25 juillet 2007, les officiers dont les noms suivent, sont désignés, à compter du 1er août 2007, chef de service régional du contrôle préalable des dépenses engagées et de suppléants :

#### Chef de service :

— le capitaine : Ali Fartas, 4ème région militaire ;

#### Suppléants aux chefs de services :

- le capitaine : Merouane Reghioui, 1ère région militaire ;
- le commandant : Laaredj Achouri, 2ème région militaire ;
- le lieutenant : Mohamed Bouhricha, 5ème région militaire.
- le lieutenant : Abdelkrim Azzaz, 6ème région militaire.